

# La ville de Kinshasa noyée sous une mer de déchets plastiques

## Nathalie Sala Gisa

**En pleine saison des pluies, les débris qui s'amoncellent dans la capitale congolaise causent des inondations et des glissements de terrain**

**D**es bancs de bouteilles qui flottent à travers les ruelles submergées de Kinshasa, obligeant les passants à se frayer un chemin dans une mer de plastique. Avec le retour des pluies, les déchets qui s'amoncellent causent, depuis novembre 2022, de graves inondations dans la capitale congolaise.

Le problème est récurrent : lorsqu'ils ne s'entassent pas le long des routes ou dans des décharges sauvages, les débris finissent dans les caniveaux, les cours d'eau ou les rivières de la ville, formant des amas compacts. Ces ordures non dégradables obstruent le passage de l'eau. Au point que, dans certains quartiers, « *l'eau arrive au niveau des genoux* », constate d'une voix désolée Christian Mulumba (contacté par téléphone), qui habite Ngaliema, l'une des 24 communes de Kinshasa.

La pollution plastique gangrène cette mégapole de plus de 15 millions d'habitants. « *Les données récoltées par les experts indiquent que la ville de Kinshasa produit environ 10 000 tonnes des déchets solides par jour provenant principalement des ménages, des commerces ainsi que des industries* », fait savoir Laetitia Bena Kabamba, commissaire générale chargée de l'environnement et de l'aménagement de la capitale.

### **Sols « improductifs »**

D'après des études menées avec l'appui de l'Agence japonaise de développement (JICA), les ordures en plastique représentent 12 % de l'ensemble. Un chiffre qui est lié à l'accroissement de la production et de la distribution de produits de consommation jetables. « *Dans la ville de Kinshasa, les brasseries, les producteurs de boissons gazeuses et d'eau conditionnée, les usines pharmaceutiques et plusieurs autres entreprises fournissent de plus en plus de bouteilles et autres emballages plastiques* », déplore la commissaire.

Pour le militant écologiste Patrick Kasele, le phénomène confine au « *fléau* » environnemental. « *C'est une situation qui existe depuis plusieurs années, au moins deux décennies déjà, mais rien n'est fait pour corriger le problème* », regrette-t-il. Et cette accumulation de déchets plastiques n'est pas sans conséquences pour la santé des populations comme pour l'environnement, notamment les milieux aquatiques de la ville. « *Si ça continue comme ça, on ne trouvera plus rien de vivant dans ces cours d'eau et rivières* », redoute-t-il.

Jeannette Bosingizi, coordonnatrice de l'ONG Logos Premier, qui œuvre pour la protection de l'environnement, s'inquiète, elle, que les sols deviennent « *improductifs* » du fait de l'infiltration du plastique « *qui met cinq siècles pour se dégrader* ». Ses craintes vont même plus loin : « *Le barrage électrique d'Inga se trouve sur le fleuve Congo. Et si les bouteilles en plastique entraînent dans ses turbines, aurions-nous encore du courant ? Et si on ne sait plus naviguer sur le fleuve, Kinshasa pourra-t-elle encore recevoir les denrées alimentaires qui*

*proviennent d'autres provinces par voie fluviale ? »*

De son côté, Raphael Mavambu, chargé de communication de Greenpeace Afrique à Kinshasa, plaide purement et simplement pour « *l'arrêt de la production de ces emballages* ». A deux reprises, les autorités du pays ont proposé des lois interdisant la fabrication, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs et autres contenants en plastique.

En janvier 2021, Gentiny Ngobila, gouverneur de la ville de Kinshasa, a signé un décret qui réitère ces injonctions et stipule qu'il est « *formellement interdit de jeter le plastique sur la voie publique* ». Mais sur le terrain, rien ne semble avoir changé. Sacs et bouteilles sont toujours proposés dans les commerces et jetés un peu partout après leur utilisation. Sollicitées par *Le Monde* sur la difficile mise en application de ces règles, les autorités de la ville n'ont pas donné suite.

## **Cent fois la taille de Paris**

Pour tenter d'assainir la ville, le gouvernement provincial insiste désormais sur le recyclage. « *Nous avons eu recours au partenariat public-privé pour garantir une gestion intégrée et efficace des déchets* », assure Laetitia Bena Kabamba, la commissaire générale chargée de l'environnement. Des contrats de délégation de service public ont été signés avec OK Plast en 2020 et Clean Plast en avril 2022, deux sociétés spécialisées dans la collecte, le recyclage et la valorisation des déchets plastiques de tous types.

« *A ce jour, la capacité de production de ces usines est estimée à 600 tonnes par mois à partir d'un ramassage au quotidien de plus ou moins 20 tonnes de bouteilles en plastique, ainsi que d'autres matières plastiques et dérivées* », ajoute-t-elle. Deux initiatives insuffisantes pour une agglomération de 9 965 kilomètres carrés, soit près de cent fois la taille de Paris. « *Il faudrait plusieurs entreprises privées dans ce secteur* », précise Pascaline Mbangu, responsable de l'assainissement au ministère de l'environnement et du développement durable.

Mais l'Etat et les entreprises ne sont pas les seuls responsables de cette pollution. « *Quand on demande aux gens de ne pas jeter les ordures n'importe où, ils rétorquent : "Yo moto okobongisa mboka oyo ?" (« Est-ce toi qui vas améliorer ce pays ? »)* », déplore Jeannette Bosingizi, de l'ONG Logos Premier. Pour changer les mentalités et les comportements, la sensibilisation et l'éducation environnementale sont la clé, estime la militante, qui propose de cibler des lieux de rassemblements « *comme les écoles et les églises* », et d'« *utiliser les radios populaires installées dans les marchés pour toucher un grand nombre de personnes* ».